

# La Propriété industrielle

Paraît chaque mois  
Abonnement annuel:  
fr.s. 125.—  
Fascicule mensuel:  
fr.s. 12.—

98<sup>e</sup> année - N° 5  
Mai 1982

Revue mensuelle de  
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

## Sommaire

UNIONS INTERNATIONALES		
— Arrangement de Locarno. Dénonciation. Etats-Unis d'Amérique . . . . .	185	
— Traité de Genève (découvertes scientifiques). Adhésion. Cameroun . . . . .	185	
ACTIVITÉS D'AUTRES ORGANISATIONS		
— Institut de recherche en propriété intellectuelle Henri Desbois (Paris) . . . . .	185	
ÉTUDES GÉNÉRALES		
— La protection juridique du logiciel et des innovations en rapport avec l'informatique aux Etats-Unis d'Amérique (R. H. Stern) ( <i>seconde partie</i> ) . . . . .	186	
— L'action en « <i>passing off</i> » dans la « <i>common law</i> » anglaise (W. R. Cornish) . . . . .	198	
CHRONIQUE DES OFFICES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE		
— Philippines . . . . .	209	
NOUVELLES DIVERSES		
— Espagne . . . . .	211	
CALENDRIER DES RÉUNIONS . . . . .		211

## LOIS ET TRAITÉS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

— Note de l'éditeur	
— FINLANDE	
Loi sur les brevets (N° 550 du 15 décembre 1967, modifiée en dernier lieu par la Loi N° 407 du 6 juin 1980) . . . . .	Texte 2-001
Décret sur les brevets (N° 669 du 26 septembre 1980) . . . . .	Texte 2-002
Loi sur les marques collectives (N° 795 du 5 décembre 1980) . . . . .	Texte 3-001
— PHILIPPINES	
Loi pour l'encouragement des inventeurs philippins (Loi de la République N° 3850, approuvée le 13 avril 1964, modifiée par le Décret présidentiel N° 1423, du 9 juin 1978) . . . . .	Texte 2-001
Décret ministériel N° 38-80 (du 10 avril 1980) — Règlement d'exécution du Décret présidentiel N° 1423 . . . . .	Texte 2-002

© OMPI 1982

La reproduction des notes et rapports officiels, des articles ainsi que des traductions de textes législatifs et conventionnels, publiés dans la présente revue, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de l'OMPI.

ISSN 0033-1430



## Unions internationales

### Arrangement de Locarno

#### Dénonciation

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Le Directeur général de l'OMPI a reçu le 21 juillet 1981 une notification du Gouvernement des États-Unis d'Amérique dénonçant l'Arrangement de Locarno instituant une classification internationale pour les dessins et modèles industriels, signé à Locarno le 8 octobre 1968.

En application des dispositions de l'article 12.2) de l'Arrangement de Locarno, ladite dénonciation prendra effet le 21 juillet 1982.

Notification Locarno N° 19, du 28 avril 1982.

### Traité de Genève (découvertes scientifiques)

#### Adhésion

#### CAMEROUN

Le Gouvernement du Cameroun a déposé le 26 avril 1982 son instrument d'adhésion au Traité de Genève concernant l'enregistrement international des découvertes scientifiques, adopté à Genève le 3 mars 1978.

La date d'entrée en vigueur du Traité de Genève sera notifiée lorsque le nombre requis de ratifications ou d'adhésions, tel que prévu par l'article 17.1) dudit Traité, sera atteint.

Notification Genève (découvertes scientifiques) N° 3, du 27 avril 1982.

## Activités d'autres organisations

#### INSTITUT DE RECHERCHE EN PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE HENRI DESBOIS (Paris)

Sous les auspices de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et de l'Université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris, un nouvel institut de recherche a récemment été créé. L'*Institut de recherche en propriété intellectuelle Henri Desbois* (IRPI) a pour objectifs d'entreprendre des recherches et études dans les divers domaines de la propriété intellectuelle, d'organiser des colloques ou réunions

d'information, d'établir une documentation spécialisée et d'assister la Chambre de commerce et d'industrie de Paris dans sa mission d'information.

Cet institut a été ainsi baptisé en hommage à l'un des plus éminents spécialistes français de la propriété intellectuelle, le Professeur Henri Desbois.

Le Professeur André Françon, de l'Université de Paris II, a été nommé premier Président de l'Institut.

Le premier colloque, qui s'est tenu le 9 février 1982, a traité des questions relatives à la révision de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle. A cette occasion, un représentant de l'OMPI a donné une conférence sur la Convention de Paris et l'historique de sa révision.

## Etudes générales

### **La protection juridique du logiciel et des innovations en rapport avec l'informatique aux États-Unis d'Amérique \***

R. H. STERN \*\*

\* © 1981 Richard H. Stern; le présent article constitue le second volet d'une étude dont la première partie a été publiée dans le numéro d'avril 1982 de la présente revue.

\*\* Associé de Baker & Hostetler, Washington, D.C., États-Unis d'Amérique. Chef de la Section de la propriété intellectuelle de la Division anti-trust du Département de la justice des États-Unis de 1970 à 1978.























**L'action en « passing off »  
dans la « common law » anglaise**

W. R. CORNISH \*

---

\* *Professor of English Law, The London School of Economics and Political Science (Université de Londres).*





















## Chronique des offices de propriété industrielle

### PHILIPPINES

#### Rapport annuel de l'Office des brevets des Philippines pour l'année 1980 \*

##### Introduction

L'Office des brevets des Philippines, organisme relevant du Ministère du commerce, délivre, en vertu de la loi, des brevets pour les inventions, les dessins et modèles industriels et les modèles d'utilité et il enregistre les marques de fabrique ou de commerce, les noms commerciaux, les marques de service et autres marques de propriété.

Dans le cadre des fonctions précitées, l'Office des brevets statue également sur les affaires *ex parte* et *inter partes* concernant les brevets et les marques. Les décisions du Directeur des brevets dans ces affaires peuvent faire l'objet d'un recours direct à la Cour d'appel.

L'intense activité de l'Office des brevets des Philippines en matière de promotion de la science, de la technologie et de l'activité inventive dans le pays est le corollaire des fonctions que lui attribue la loi. L'Office contribue à susciter une plus grande prise de conscience et un plus grand intérêt à l'égard des inventions et des activités créatrices.

En favorisant le progrès rapide de la science et de la technologie, l'Office apporte un soutien important au développement des échanges, du commerce et de l'industrie.

Actuellement, l'Office des brevets des Philippines est représenté en la personne de son Directeur au sein du Bureau du transfert des techniques qui est chargé du contrôle du transfert des techniques vers notre pays.

Avec l'augmentation régulière du nombre des demandes de brevet ou de marques au cours des années 60 et 70, l'effectif du personnel de l'Office a dû augmenter en proportion; actuellement, l'Office emploie 181 personnes à titre permanent, alors qu'il ne comptait que 21 fonctionnaires et autres salariés à ses débuts, en 1947.

Quand bien même l'importance du personnel ne saurait être un critère pour évaluer l'utilité d'un office, le nombre croissant dans le pays d'industries locales et étrangères, engendrées par la délivrance de brevets

et l'enregistrement de marques, constitue une preuve éloquente des effets profonds de la protection de la propriété industrielle et intellectuelle qui est la fonction essentielle de l'Office des brevets des Philippines.

Ainsi, on peut dire que, malgré son budget constamment insuffisant, l'Office des brevets des Philippines a atteint son âge adulte et qu'il continuera avec plus de détermination encore à jouer un rôle important dans le progrès de la recherche scientifique et de l'activité inventive et dans le développement et l'accélération au sein du pays des activités industrielles et commerciales.

##### Effectif du personnel

A la fin de 1980, l'Office employait 181 personnes à titre permanent.

L'Office des brevets des Philippines se compose de huit divisions, dirigées par le Directeur et le Directeur-adjoint.

Les huit divisions sont les suivantes:

- la Division administrative, qui compte six sections;
- la Division de recherche et d'information, qui compte deux sections;
- la Division des services juridiques;
- la Division d'examen des marques;
- la Division générale de chimie organique, qui compte trois sections;
- la Division des techniques chimiques, qui compte trois sections;
- la Division d'examen de la mécanique, des modèles d'utilité et des dessins et modèles industriels, qui compte deux sections;
- la Division d'examen de l'électricité, des modèles d'utilité et des dessins et modèles industriels, qui compte deux sections.

Les six dernières divisions constituent le groupe des services techniques.

##### Activités internationales

En 1980, après consultation de l'Office des brevets, le Gouvernement des Philippines a déposé son instrument de ratification de la Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

Dans le cadre de la participation de l'Office aux activités de l'Organisation Mondiale de la Propriété

\* Extraits du rapport officiel publié sous le même titre.

Intellectuelle, le Directeur, M. Demetrio T. Wendam a assisté à la réunion du Groupe de travail sur l'information en matière de brevets pour les pays en développement du Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets, qui s'est tenue du 14 au 17 octobre 1980. Le Directeur, M. Wendam et d'autres membres du Bureau du transfert des techniques ont également étudié les systèmes de transfert de techniques de plusieurs pays d'Asie et d'Europe.

Du 17 au 26 juin, un fonctionnaire de l'Office a participé au Séminaire sur les licences de propriété industrielle et les arrangements en vue des transferts de techniques, organisé en Malaisie par l'OMPI et l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Par ailleurs, des Journées d'étude sur l'utilisation efficace du système de la propriété industrielle en faveur des inventeurs, de l'industrie et du commerce dans la région de l'Asie et du Pacifique ont été organisées à Manille par l'OMPI avec la coopération du Gouvernement de la République des Philippines et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

#### Activités relatives aux brevets et aux marques

On a noté, pour l'année 1980, une augmentation importante des demandes de brevet et de marques. Il s'agit là d'un phénomène tout à fait spectaculaire, si l'on considère que l'année 1980 a été qualifiée d'« année de crise ». L'Office a ainsi réalisé au cours de l'année 1980 ses prévisions très optimistes de 1979.

Le Groupe chargé de l'examen des brevets, qui se compose de la Division générale de chimie organique, de la Division des techniques chimiques, de la Division de l'électricité, des modèles d'utilité et des dessins et modèles industriels et de la Division de la mécanique, a reçu, au total, 2.874 demandes. Comparé au nombre de demandes de l'année précédente, soit 2.612, cela représente une augmentation de 262 demandes. Un tel progrès était inespéré.

Au début de l'année, 5.904 demandes restaient en suspens; en y ajoutant les 2.874 demandes déposées, on arrive à un total de 8.778 demandes. L'Office en a inscrit 2.473 et en a laissé 6.305 en suspens à la fin de la période considérée.

De ses débuts à 1980, l'Office des brevets des Philippines a délivré 20.898 brevets, dont 14.060 pour

des inventions, 4.346 pour des modèles d'utilité et 2.492 pour des dessins et modèles industriels.

Le service des activités concernant les marques, a reçu, en tout, 4.829 demandes soit 587 demandes de plus qu'en 1979 (4.242 demandes).

Avec 4.798 demandes en suspens au début de la période considérée, le nombre total des demandes à instruire par la Division des marques a été porté à 9.627. Sur ce total, 3.702 demandes ont pu être instruites, ce qui a laissé en tout 5.925 demandes en suspens à la fin de l'année.

Depuis sa création jusqu'en 1980, l'Office a délivré 36.621 certificats d'enregistrement, dont 28.951 au registre principal, 5.251 au registre complémentaire, 2.320 pour renouvellement et 99 pour l'enregistrement de containers.

#### Litiges en matière de brevets et de marques

Au cours de l'année 1980, l'Office a été saisi de 133 litiges *inter partes*, ce qui a porté le nombre total des litiges concernant les brevets et les marques à 252, le nombre des litiges en suspens à la fin de l'année 1979 étant de 119. Sur les 133 cas, 40 concernaient les brevets, 21 des demandes de radiation, 10 des procédures de collision (*interference*) et 9 des demandes de licence obligatoire. Les 193 autres cas portaient sur des marques, 58 ayant trait à un cas d'opposition, 27 à un cas de radiation et 8 à une procédure de collision.

Au cours de l'année, 72 litiges ont été tranchés, dont 21 avaient trait à des brevets et 51 à des marques. Sur les 21, 11 concernaient un cas de radiation, 2 une procédure de collision et 8 un cas de licence obligatoire. Sur les 51 affaires de marques, 38 avaient trait à un cas d'opposition, 11 à un cas de radiation et 2 à une procédure de collision. Le nombre des litiges a été ainsi ramené de 252 à 180.

#### Objectif

L'Office des brevets des Philippines a pour mission de jouer le double rôle de promouvoir la recherche scientifique et l'activité inventive et de protéger les droits de propriété industrielle et intellectuelle. Conçu en vue de promouvoir les activités techniques, l'Office continuera de procurer des encouragements aux inventeurs et aux chercheurs ainsi qu'aux producteurs et aux fabricants, sous la forme de la protection par brevets et par marques.

## Nouvelles diverses

### ESPAGNE

*Directeur général du Registre de la propriété industrielle*

Nous apprenons que M. Julio Delicado Montero-Ríos a été nommé Directeur général du Registre de la propriété industrielle.

## Calendrier

### Réunions de l'OMPI

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'OMPI et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

#### 1982

- 7 au 11 juin (Paris) — Union de Berne — Comité d'experts gouvernementaux sur les problèmes découlant de l'utilisation d'ordinateurs pour l'accès aux œuvres ou la création d'œuvres (convoqué conjointement avec l'Unesco)
- 7 au 18 juin (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) — Groupe de travail sur l'information en matière de recherche
- 14 au 18 juin (Genève) — Coopération pour le développement — Groupe de travail sur l'élaboration d'un Guide sur l'organisation des activités de propriété industrielle des entreprises des pays en développement
- 28 juin au 2 juillet (Genève) — Comité d'experts gouvernementaux sur les dispositions types pour la protection des expressions du folklore (convoqué conjointement avec l'Unesco)
- 1<sup>er</sup> au 3 septembre (Genève) — Groupe de travail sur les droits des auteurs employés ou salariés (convoqué conjointement avec le BIT et l'Unesco)
- 6 au 10 septembre (Genève) — Union de coopération en matière de brevets (PCT) — Comité chargé des questions administratives et juridiques
- 10 septembre (Genève) — Union de coopération en matière de brevets (PCT) — Assemblée (session extraordinaire)
- 20 au 23 septembre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) — Groupe de travail sur l'information en matière de brevets en faveur des pays en développement
- 23 septembre au 1<sup>er</sup> octobre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) — Groupe de travail sur la planification
- 23 septembre au 1<sup>er</sup> octobre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) — Groupe de travail sur les questions spéciales
- 27 au 30 septembre (Genève) — Comité permanent chargé de la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle
- 4 au 8 octobre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) — Groupe de travail spécial sur la révision du Guide d'utilisation de la CIB
- 4 au 30 octobre (Genève) — Révision de la Convention de Paris — Conférence diplomatique
- 25 au 27 octobre (Paris) — Union de Berne — Groupe de travail sur les problèmes de droit d'auteur en rapport avec l'utilisation d'œuvres par les mal-voyants ou les mal-entendants (convoqué conjointement avec l'Unesco)
- 8 au 12 novembre (Genève) — Groupe de travail sur des contrats types de licences ou de cessions de droits d'auteur (convoqué conjointement avec l'Unesco)

- 22 au 26 novembre (Genève) — Organes directeurs (Comité de coordination de l'OMPI; Comités exécutifs des Unions de Paris et Berne)
- 29 novembre au 3 décembre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) et Comité de coopération technique (PCT/CTC) du PCT
- 6 au 10 décembre (Genève) — Classification internationale des brevets (IPC) — Comité d'experts
- 6 au 10 décembre (Paris) — Union de Berne et Convention universelle sur le droit d'auteur — Groupe de travail sur la formulation de principes directeurs couvrant les problèmes qui se posent lors de l'application pratique des procédures d'octroi des licences de traduction ou de reproduction selon les Conventions de droit d'auteur (convoqué conjointement avec l'Unesco)
- 13 au 17 décembre (Paris) — Union de Berne, Convention universelle et Convention de Rome — Sous-comités du Comité exécutif de l'Union de Berne, du Comité intergouvernemental du droit d'auteur et du Comité intergouvernemental de la Convention de Rome, respectivement, sur les problèmes de droit d'auteur et de droits voisins en matière de télévision par câble (convoqués conjointement avec le BIT et l'Unesco)

## Réunions de l'UPOV

### 1982

- 28 septembre (Faversham) — Sous-groupe du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières
- 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre (Faversham) — Groupe de travail technique sur les plantes fruitières
- 5 au 7 octobre (Cambridge) — Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers
- 12 octobre (Genève) — Comité consultatif
- 13 au 15 octobre (Genève) — Conseil
- 15 novembre (Genève) — Réunion d'information avec les Organisations internationales non gouvernementales
- 16 et 17 novembre (Genève) — Comité administratif et juridique
- 18 et 19 novembre (Genève) — Comité technique

## Réunions d'autres organisations internationales s'occupant de propriété industrielle

### 1982

- Association internationale pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en propriété intellectuelle — 20 et 21 septembre (Genève) — Assemblée
- Groupe hongrois de l'Association internationale pour la protection de la propriété industrielle — 13 au 17 septembre (Budapest) — Conférence
- Ligue internationale contre la concurrence déloyale — 12 au 16 septembre (Bath) — Congrès
- Organisation européenne des brevets — 7 au 11 juin et 29 novembre au 3 décembre (Munich) — Conseil d'administration

### 1983

- Association internationale pour la protection de la propriété industrielle — 23 au 27 mai (Paris) — XXXII<sup>e</sup> Congrès



